



PLAN DE

DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

RÉVISION
2024

de la MRC d'Argenteuil



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

Réalisation

Ce document a été réalisé par la MRC d'Argenteuil, grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

© MRC d'Argenteuil — 2024

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à la condition que la source soit mentionnée.





MOT DU PRÉFET



C'est avec une grande fierté que la MRC d'Argenteuil vous présente son nouveau Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Ce document, élaboré en collaboration avec nos partenaires, reflète notre engagement continu envers le milieu agricole argenteuillois.

Depuis l'adoption du premier PDZA en 2011, nous avons assisté à l'émergence de nouveaux défis et de nouvelles dynamiques dans les secteurs agricole et bioalimentaire. C'est dans cet esprit d'adaptation et d'amélioration continue que nous avons entrepris la révision de ce plan essentiel. Nous avons pris en compte les besoins diversifiés et évolutifs de notre communauté. La démarche a été guidée par une approche collaborative, permettant d'intégrer l'expertise de nombreux acteurs du milieu.

La MRC d'Argenteuil tient à exprimer sa sincère reconnaissance au gouvernement du Québec pour l'aide financière accordée dans le cadre de l'élaboration de cette révision. La MRC remercie également tous les participants et participantes qui ont contribué à cette démarche rassembleuse: les producteurs agricoles, les entrepreneurs du secteur bioalimentaire, ainsi que les différents organismes et partenaires régionaux. Leur engagement et leurs idées ont enrichi le processus et ont permis de construire un plan qui répond aux enjeux actuels et futurs de notre territoire. De façon particulière, la MRC tient enfin à souligner le travail remarquable des membres du comité de pilotage de la révision du PDZA. Leur expertise approfondie et leur dévouement ont été essentiels pour guider cette révision avec rigueur et vision.

Le présent PDZA constitue un cadre stratégique qui guidera nos actions pour les années à venir, en mettant l'accent sur la pérennité et la diversification de notre agriculture, la valorisation des productions locales, ainsi que la résilience face aux défis environnementaux.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un développement agricole harmonieux et durable dans la MRC d'Argenteuil.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Scott Pearce'.

Scott Pearce
Préfet de la MRC d'Argenteuil

REMERCIEMENTS

La MRC d'Argenteuil tient à remercier toutes les personnes qui ont été impliquées dans le processus de révision du PDZA:

Les membres du comité de pilotage

- Monsieur Raymond Jetté, producteur agricole et président du comité consultatif agricole (CCA) jusqu'en 2023
- Monsieur Yvon Fillion, producteur acéricole et de grandes cultures et membre du CCA
- Monsieur Frédéric Chollet, producteur laitier et membre du CCA
- Monsieur Jeffrey Clarke, producteur bovin et membre du CCA depuis 2024
- Monsieur Stéphane Guay, producteur agricole (membre du CCA jusqu'en 2023)
- Monsieur Pierre Baril, citoyen de Brownsburg-Chatham et membre du CCA
- Madame Marie-Lyne Bélair, Coopérative Ferme la Roquette (membre du CCA jusqu'en 2023)
- Monsieur Stephen Matthews, membre du conseil de la MRC Argenteuil et président du CCA depuis février 2024
- Monsieur Bernard Bigras-Denis, membre du conseil de la MRC Argenteuil et membre du CCA
- Monsieur Pierre Richard, membre du conseil de la MRC d'Argenteuil jusqu'en 2022 remplacé par madame Gabrielle Parr, membre du CCA depuis 2023
- Monsieur Kévin Maurice, membre du conseil de la MRC d'Argenteuil
- Monsieur Marc Champagne, Coopérative Terra-Bois
- Madame Cynthia Guindon, agente de vie syndicale (jusqu'en 2023), Fédération UPA Outaouais-Laurentides
- Monsieur Sébastien Peeters, président, Syndicat local UPA Argenteuil
- Monsieur Pierre-Olivier Quesnel, directeur régional, et monsieur Stéphane Bégin, conseiller en aménagement et développement régional, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Madame Marie-Ève Morin, directrice générale du Carrefour bioalimentaire des Laurentides (jusqu'en 2023)
- Monsieur Léandre Chagnon, administrateur, Coopérative Ferme la Roquette, à Brownsburg-Chatham
- Madame Cathy Larose, copropriétaire, Les Productions Gourmet, à Brownsburg-Chatham (jusqu'en 2022)

Les ressources professionnelles des organisations ayant notamment participé aux ateliers de consultation

- Organisme de bassin versant de la rivière du Nord
- Centre d'entraide d'Argenteuil
- Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
- Éco-corridors laurentiens
- Services conseils Profiteausol
- Syndicat de la relève agricole Outaouais-Laurentides
- Municipalités constituantes de la MRC d'Argenteuil
- Ville de Brownsburg-Chatham (tenue du Forum 3 dans la salle de la Capitainerie de la marina municipale)

Les producteurs et productrices agricoles ayant participé aux sessions photos

TABLE DES MATIÈRES

Une démarche innovante	7
Faits saillants	12
Diagnostic territorial	16
Piliers et orientations	34
Projets porteurs	38
Conclusion	50
Annexes	51



LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES



ALUS : Alternative Land Use Services

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CPÉRL: Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec

EAE : Entreprise agricole enregistrée auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

FAC : Financement agricole Canada

FADQ : Financière agricole du Québec

FFOM : Forces, faiblesses, opportunités et menaces

FRAQ : Fédération de la relève agricole du Québec

FPAQ : Fédération des producteurs acéricoles du Québec

FUPAOL : Fédération Union des producteurs agricoles Outaouais-Laurentides

LPTAAQ : Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MESS : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MRC : Municipalité régionale de comté

MRNF : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

OBV : Organisme de bassin versant

PACC : Plan d'adaptation aux changements climatiques

PDCN : Plan de développement des communautés nourricières

PDZA : Plan de développement de la zone agricole

PFNL : Produits forestiers non ligneux

PRMHH : Plan régional des milieux humides et hydriques

REA : Règlement provincial sur les exploitations agricoles

UPA : Union des producteurs agricoles

UNE DÉMARCHE INNOVANTE

Forte de la mise en œuvre de son premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA), adopté en 2011, la MRC d'Argenteuil a souhaité ajuster sa planification aux enjeux agricoles et bioalimentaires actuels.

Dans ce premier chapitre, découvrez la démarche innovante derrière le nouveau PDZA.

01

Un premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

En 2008, la MRC d'Argenteuil a fait partie d'un projet-pilote avec sept autres MRC afin d'élaborer ce nouvel outil de planification qu'était le PDZA, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Le document, adopté en 2011 par le conseil de la MRC, contenait un portrait global de l'agriculture dans la MRC, un énoncé de grands principes (vision) ainsi qu'un plan d'action comportant une trentaine d'actions stratégiques.

Le premier PDZA a permis de mettre en œuvre plusieurs actions concrètes pour valoriser l'occupation dynamique du territoire agricole, notamment :

- La mise sur pied des projets collectifs issus du programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture du MAPAQ;
- Une offre de services à la relève agricole par la mise en valeur de terres et de lots forestiers, notamment via le service de maillage L'ARTERRE;
- L'acquisition d'un lot par la MRC d'Argenteuil en zone agricole lui permettant de s'impliquer directement en agriculture et d'obtenir un statut d'exploitant agricole (projet d'agriculture communautaire);
- Un soutien spécialisé aux entreprises agricoles ayant des projets de diversification et de transformation.

Pourquoi une révision?

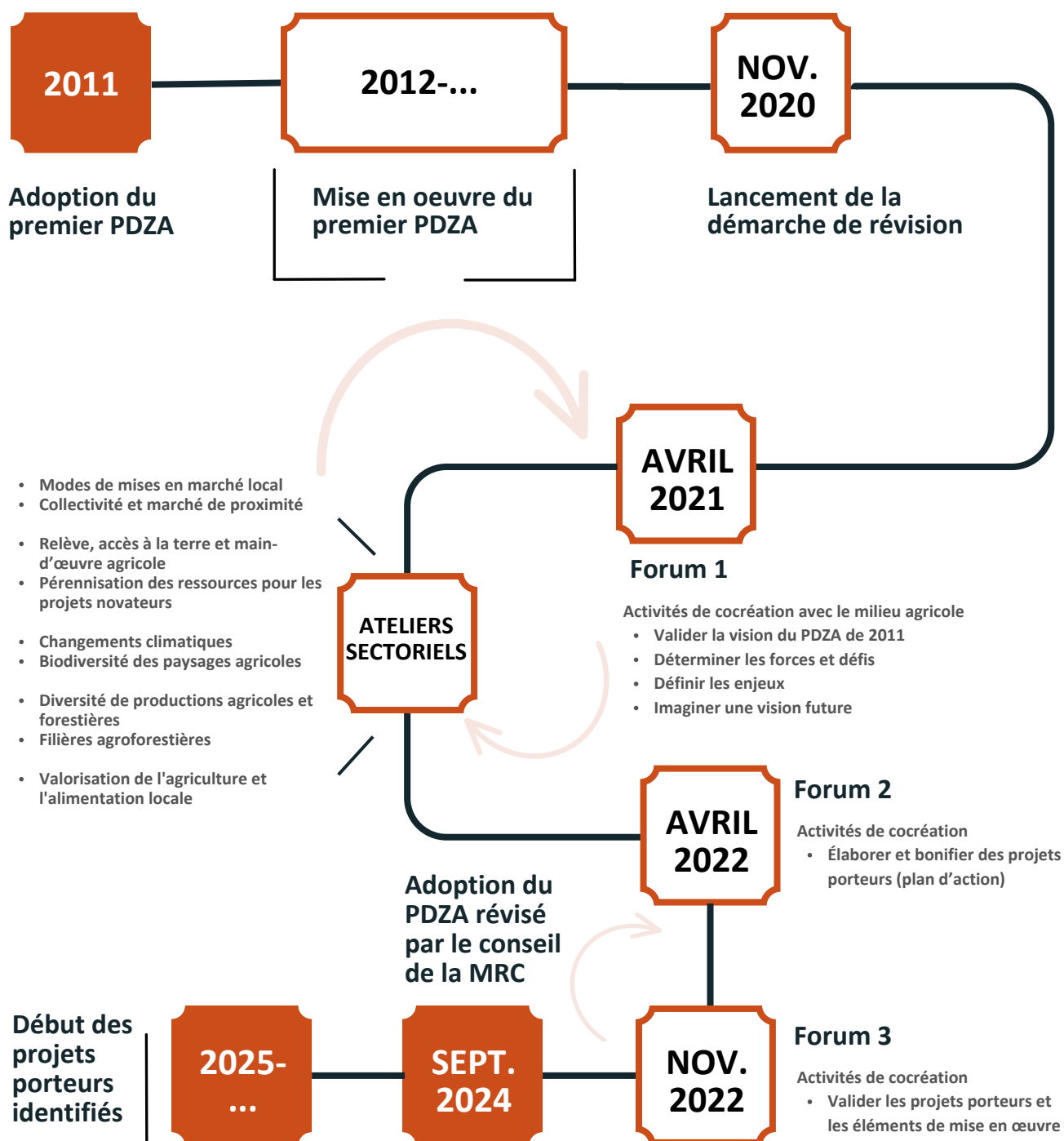
Depuis 2011, le support des partenaires du milieu agricole a évolué. Par exemple, le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) a priorisé le secteur bioalimentaire dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions et du Fonds régions et ruralité. La région des Laurentides s'est aussi dotée en 2018 d'une Stratégie bioalimentaire afin d'unifier les efforts des partenaires régionaux pour trouver des solutions collectives aux enjeux du secteur. D'ailleurs, c'est le CPÉRL qui coordonne les divers chantiers de cette Stratégie financés par les partenaires régionaux et gouvernementaux dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire des Laurentides. De plus, le gouvernement du Québec a lancé le Plan d'agriculture durable 2020-2030, suivi de la Politique gouvernementale pour un secteur bioalimentaire prospère et durable en 2023. Dans toute cette mouvance, la MRC a constaté en 2020 qu'il était pertinent d'entamer la révision de son PDZA dans le but d'adapter son PDZA aux enjeux agricoles et bioalimentaires actuels sur son territoire.

Les principaux objectifs de la présente révision visent à :

- Effectuer la mise à jour du portrait de l'industrie bioalimentaire sur le territoire;
- Redéfinir les enjeux agricoles et les dynamiques territoriales auprès de la communauté;
- Revalider les grandes orientations auprès de la communauté;
- Définir un plan d'action pour les prochaines années;
- Maintenir la mobilisation de la Table régionale de concertation du milieu agricole d'Argenteuil.

À propos de la démarche de révision

Un comité de pilotage formé notamment des membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC, de producteurs agricoles et d'entrepreneurs de l'industrie bioalimentaire d'Argenteuil a été mis en place afin de chapeauter la démarche de révision qui s'appuie sur le déploiement d'une méthodologie innovante de concertation issue des approches collaboratives. En effet, la démarche de type « Agile » s'organise en cycles de développement itératifs (soit en plusieurs répétitions de cycles de travail) et incrémentaux (travail par palier, petit à petit).



Dès l'étape de la mise à jour du portrait amorcée en début de processus, la démarche s'est coconstruite directement avec les acteurs du milieu. Trois forums et cinq ateliers de travail ont permis de collecter un contenu riche en information aux fins d'analyses et de réseautage entre les 85 personnes ayant participé (élus, agriculteurs, agrotransformateurs, détaillants, transformateurs, restaurateurs, professionnels, travailleurs, citoyens de la MRC d'Argenteuil, etc.).

Entre chaque cycle, une évaluation du travail accompli par rapport à l'ensemble des étapes de réalisation du PDZA a été effectuée afin d'assurer la couverture de tous les aspects. Ce processus a permis de faire évoluer les méthodes de travail en cours de route afin de répondre le mieux possible aux besoins des parties prenantes dans la réalisation du PDZA.

La démarche de révision s'est appuyée sur certains constats territoriaux effectués lors du premier PDZA qui sont toujours d'actualité (positionnement géographique stratégique de la MRC, potentiel agronomique des sols, superficie de la zone agricole, etc.). Les caractéristiques de la géophysique des sols et autres statistiques peuvent être consultées dans les ouvrages de référence produits lors de l'élaboration du premier PDZA en 2011.



Ferme la Roquette (Brownsburg-Chatham)



La révision s'est appuyée sur les données suivantes:

- Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011, 2016 et 2021. Ces données proviennent des recensements nationaux qui sont réalisés tous les 5 ans;
- Les enquêtes régionales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ, 2020). Le MAPAQ réalise des enquêtes périodiques auprès des entreprises agricoles enregistrées (EAE) détenant un numéro d'identifiant ministériel (NIM). Rappelons que pour être désignée EAE, l'entreprise doit, entre autres, exploiter au moins un immeuble à vocation agricole et démontrer qu'elle a généré annuellement un revenu agricole brut égal ou supérieur à 5 000 \$ ou qu'elle est en voie de produire ce revenu minimal en disposant des facteurs élémentaires de production en quantité suffisante (superficie en culture, nombre d'animaux, etc.);
 - Ces enquêtes régionales sont spécifiques à l'agriculture et permettent de compléter les données disponibles provenant de Statistique Canada.
- Autres sources utilisées : MRC d'Argenteuil, Financière agricole du Québec, Commission de protection du territoire agricole du Québec, gouvernement du Québec.

Mise en garde : les données de Statistique Canada et du MAPAQ sont basées sur des paramètres différents. Ainsi, pour une période similaire, elles peuvent varier légèrement, mais les deux méthodes sont également fiables.

Par exemple, pour le territoire de la MRC d'Argenteuil :

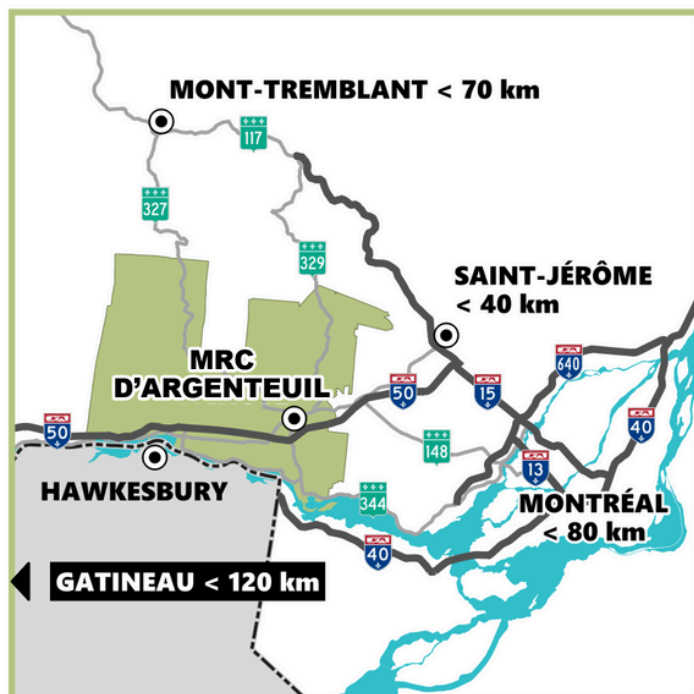
- Statistique Canada recense 181 entreprises agricoles en 2021, dont 12 ont déclaré n'avoir aucun revenu agricole.
- Le MAPAQ recense 168 entreprises agricoles en 2020 dont 10 ont déclaré des revenus entre 0 \$ et 5 000 \$.

FAITS SAILLANTS

Pour comprendre le présent et imaginer l'avenir de l'agriculture dans la MRC d'Argenteuil, il est essentiel de jeter un coup d'œil éclairé sur la réalité actuelle. Ce chapitre dévoile les chiffres clés et les données essentielles qui composent le portrait agricole de notre région.



LE TERRITOIRE



La MRC d'Argenteuil est située dans la partie sud-ouest de la région administrative des Laurentides et s'étend sur une superficie de 1 339 km².

En 2024, la population de la MRC d'Argenteuil s'élevait à 36 710 résidents répartis parmi les neuf municipalités locales.

MUNICIPALITÉ	POPULATION
Brownsburg-Chatham	7 764
Gore	2 574
Grenville	1 879
Grenville-sur-la-Rouge	3 006
Harrington	939
Lachute	14 941
Mille-Isles	1 803
Saint-André-d'Argenteuil	3 161
Wentworth	643
MRC d'Argenteuil	36 710

**SUPERFICIE
DE LA ZONE
AGRICOLE**

35%

de la superficie de
la MRC (43 226 ha)
répartie dans
6 municipalités



14 185

ha cultivés

4 PRINCIPALES PRODUCTIONS

- Production laitière
- Culture céréalière et autres grains
- Élevage bovin
- Culture des plantes fourragères



168

entreprises agricoles
enregistrées (EAE)
(diminution de 8 %
depuis 2010)

- **87** en production végétale
(augmentation de 38 %
depuis 2020)
- **74** en production animale
(diminution de 38 %
depuis 2020)

ÉCONOMIE

380 M\$

de valeur foncière
agricole



Un capital agricole
moyen de

3 M\$

par entreprise

(**23%** plus élevé que celui de la
région des Laurentides)

Une augmentation de **351 %**
de la valeur des terres sur la
période de 2010 à 2020

En 2022 la valeur à l'hectare était de

45 220 \$



250

emplois directs

47 M\$

générés en revenus annuels



- **95** entreprises agricoles enregistrées (EAE) ont déclaré des revenus annuels de moins de 100 000 \$

64 EAE font une mise en marché de type « circuit court »

13 EAE possèdent une production biologique

27 proviennent de la relève agricole établie

POTENTIEL ACÉRICOLE



74 550

entailles d'érable exploitées sous contingent

- Superficie totale dans la MRC :

11 785 ha

- Superficie en zone agricole :

2 053 ha (17%)

- 1915 ha ont un potentiel acéricole moyen à très élevé



Bol d'air pur (Brownsburg-Chatham)

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le diagnostic territorial est le fruit d'un croisement entre l'analyse des données et le travail de coconstruction mené avec nos partenaires locaux et régionaux.

Ce chapitre dévoile comment une approche collaborative, couplée à une analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces), a permis de dessiner un panorama clair des enjeux pour notre territoire.



03



Fermette du Pape (Grenville-sur-la-Rouge)

UN CONTEXTE RÉGIONAL PARTICULIER



Les plus grandes opportunités et contraintes à l'agriculture dans la MRC d'Argenteuil sont liées à sa géographie. Le territoire se trouve à mi-chemin entre deux grands centres urbains que sont Montréal et la région de Gatineau, ce qui le positionne favorablement pour l'accès aux divers marchés de clientèles potentielles. Cependant, cette configuration géographique fait aussi en sorte que les sols les plus propices aux productions végétales reliées aux élevages intensifs (maïs, grain et soya) sont concentrés au sud-est du territoire, majoritairement au sein de deux municipalités, soit Saint-André-d'Argenteuil et Brownsburg-Chatham. Ce secteur agricole dit dynamique couvre 48 % de la zone agricole de la MRC. C'est aussi dans ce secteur que l'on retrouve la plus grande concentration de la population de la MRC. En effet, la ville de Lachute est la plus peuplée avec 14 941 habitants, suivie de la ville de Brownsburg-Chatham avec 7 764 habitants. Ensemble, ces deux villes représentent plus de 60 % des résidents de la MRC d'Argenteuil.

Pour ce qui est du reste du territoire de la MRC, les superficies cultivées par les entreprises agricoles sont encore fortement utilisées pour les fourrages et les pâturages. Il faut noter qu'un peu plus de la moitié de la zone agricole est sous couvert boisé, particulièrement dans la portion ouest de la zone agricole. L'abondance de pierres, les difficultés reliées au drainage des terres et la présence d'affleurements rocheux ont limité l'étendue d'une plaine agricole intensive sur le territoire. En 2019, on dénombrait 2 554 hectares en friche, dont la majorité possède tout de même un potentiel de remise en culture. Le territoire agricole de la MRC possède donc deux contextes de production bien différents.

Le réel dynamisme agricole du territoire se caractérise aussi par une agriculture qui s'appuie sur les grandes filières que sont l'élevage laitier et bovin ainsi que la grande culture, ou encore par le démarrage d'entreprises en productions maraîchères diversifiées ou en myciculture forestière.

En 2020, les entreprises agricoles enregistrées occupaient une superficie totale de 20 550 hectares, dont 14 185 en culture, soit le tiers de la zone agricole.

Les 168 entreprises agricoles de la MRC ont généré en 2020 un chiffre d'affaires de 47 M\$. Comptant 38 entreprises agricoles, la production laitière demeure la principale production animale de la MRC en 2020. Malgré la perte de 20 entreprises depuis 2010 ainsi qu'une baisse de 4 % du cheptel, le volume total de production d'hectolitres de lait a connu une augmentation de 20 % pour cette même période (Institut de la statistique du Québec, 2010 et 2020). Les entreprises agricoles en production de bovins de boucherie représentent le 2^e secteur en importance en ce qui concerne le nombre d'entreprises et 24 % de l'ensemble des unités animales de la MRC.

Pour la période de 2010 à 2020, le nombre d'entreprises agricoles dont la principale source de revenus provient de la production végétale a connu une augmentation de 38 % avec 24 nouvelles entreprises agricoles pour atteindre 87 entreprises en 2020 (MAPAQ, 2010 et 2020).

Dans ce contexte, l'importance de la préservation et de la mise en valeur de ce territoire et des entreprises qui l'occupent s'en trouve accentuée.







Forum 3 (Brownsburg-Chatham)

DES ÉLÉMENTS DE VALEUR PARTAGÉS PAR LA COMMUNAUTÉ



Au cours de la démarche de révision du PDZA, la communauté agricole a notamment été questionnée sur les éléments de valeur du secteur agricole de la MRC, les forces et les faiblesses ainsi que les opportunités et les contraintes. Au-delà de ces aspects d'importance, les personnes participantes ont été amenées à exprimer leur vision de l'agriculture pour la prochaine décennie, notamment en ce qui a trait au développement du secteur bioalimentaire de la région.

Les éléments identifiés comme déterminants par la communauté lors des forums:

- **La mise en marché de proximité;**

Présence d'événements et de lieux permettant la vente de produits locaux: Foire de Noël, Marché festif, forêt gourmande, marchés publics, etc.

Éléments clés: communauté active de producteurs / participation citoyenne / entraide

- **La diversification à la ferme;**

Le type d'activités (kiosque à la ferme, autocueillette, agrotourisme, transformation), le mode de production (conventionnelle, biologique, etc.) ou le type de production (animale, végétale, forestière) amènent une diversité qui est perçue comme une force. L'agriculture de proximité représente une valeur essentielle au développement de l'agriculture.

- **La biodiversité du territoire;**
Le patrimoine naturel (faune, flore, etc.) qui façonne la richesse des paysages agricoles et bâtis est une source de fierté. Ex: rivière Rouge, Vallée d'Harrington, boisé de la Bourbonnière, etc.
- **La relève agricole;**
Le service d'accès aux terres (ex. L'ARTERRE) offert par la MRC facilite en partie l'établissement de la relève agricole.
Diversité d'activités et de productions au sein des entreprises de la relève agricole (production laitière, maraîcher / légumes frais, grandes cultures, bovins de boucherie, acériculture, etc.).
- **Les ressources techniques et financières offertes aux producteurs agricoles;**
Services d'accompagnement pour les entreprises de la filière bioalimentaire notamment par la MRC d'Argenteuil.
Les ressources techniques de la MRC permettent de faciliter la mise en place de projets et d'événements collectifs (marché public, projet Argenteuil un patrimoine à découvrir, projet bœuf de la Vallée, Paniers bio locaux, etc.).
- **L'adaptation aux changements climatiques.**
Nécessité d'adoption de nouvelles pratiques de production.
Appréciation de la grande diversité des ressources mises à la disposition ainsi que de l'accompagnement entrepreneurial offert aux nouveaux promoteurs.



Forum 3 (Brownsburg-Chatham)

DES ENJEUX TERRITORIAUX QUI POUSSENT À L'ACTION



Dans le contexte actuel où les défis économiques, environnementaux et sociaux s'entrelacent de manière complexe, le secteur agricole de la MRC d'Argenteuil se trouve à un tournant crucial. La région, comme beaucoup d'autres au Québec, fait face à une diminution du nombre d'entreprises agricoles, une rentabilité en déclin et un vieillissement des producteurs. À ce phénomène s'ajoute une série d'enjeux spécifiques qui nécessitent une réflexion approfondie et des actions coordonnées.

La présente section explore en détail ces enjeux, mettant en lumière les défis auxquels sont confrontées les entreprises agricoles locales, la nécessité de soutenir la relève et l'importance de développer des nouvelles stratégies pour la viabilité et l'expansion du secteur. Elle aborde également les opportunités de valoriser les produits locaux et de renforcer l'agrotourisme, tout en soulignant les besoins en infrastructures collectives pour un développement durable.

À travers cette analyse, il devient évident que la MRC d'Argenteuil doit envisager des solutions innovantes pour surmonter ces défis. La pérennisation des initiatives existantes et la mise en place de nouvelles stratégies sont essentielles pour assurer la croissance du secteur agricole, tout en préservant les atouts naturels et culturels qui caractérisent ce territoire.



Ferme F.D. Daoust (Saint-André-d'Argenteuil)

1. Soutien aux entreprises agricoles, à la relève agricole et à l'établissement de nouvelles entreprises

La MRC d'Argenteuil n'échappe pas au contexte agricole du Québec qui subit depuis plusieurs décennies une diminution du nombre d'entreprises agricoles. Ce phénomène résulte de l'effet de la consolidation et du démantèlement de plusieurs unités de production. De 2010 à 2020, on observe une réduction du nombre d'entreprises agricoles sur le territoire de la MRC qui est passé de 183 à 168, représentant une diminution de 8 %.

La production de denrées agricoles coûte de plus en plus cher aux entreprises d'Argenteuil. Les dépenses totales ont crû de 93 % entre 2010 et 2020 pour un total d'environ 53,5 M\$ en 2020. Les dépenses de production dépassent souvent le revenu brut des entreprises. Le contexte économique post-COVID qui crée des conditions d'inflation sur les intrants et qui réduit le pouvoir d'achat des consommateurs n'aide en rien cette baisse de rentabilité des entreprises du secteur.

La majorité des entreprises agricoles (57 %) de la MRC ont déclaré des revenus annuels de moins de 100 000 \$, ce qui est souvent insuffisant pour vivre de l'agriculture à temps plein. On constate cependant une hausse importante des entreprises (14) déclarant des revenus bruts de plus de 1 M\$ (MAPAQ, 2020). À l'instar du reste de la province, on assiste à l'effritement du modèle agricole traditionnellement axé sur la ferme familiale. Ce modèle où les propriétaires et leur famille vivent à la ferme, prennent les décisions, contrôlent la gestion et fournissent l'essentiel du travail et du capital a toujours été fortement valorisé au Québec (UPA, 2016).

Or, on constate que dans la MRC, ces fermes comptent pour seulement 18 % des entreprises agricoles, alors qu'à l'échelle des Laurentides cette proportion s'élève à près de 25 % (Statistique Canada, 2021). Dans ce contexte, il est primordial de réfléchir à de nouveaux modèles d'entrepreneuriat agricole et de tenure des terres.

La relève des entreprises agricoles est un enjeu bien réel partout au Québec. En effet, parmi les 168 entreprises agricoles de la MRC, seulement 17 détiennent un plan de relève écrit et 26 un plan de relève verbal (Statistique Canada, 2021). Par ailleurs, 27 entreprises agricoles (16 %) ont une relève âgée de moins de 40 ans.

Dans la MRC d'Argenteuil, on remarque une augmentation de l'âge moyen des producteurs et une main-d'œuvre locale moins tournée vers les métiers agricoles, et ce, même si l'on retrouve des établissements de formation à proximité, tels que le Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM), le Collège Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse (DEC en Gestion et technologies d'entreprise agricole) et l'École Hôtelière des Laurentides à Sainte-Adèle. En fait, la problématique principale liée à l'établissement d'une relève agricole réside dans l'accès à la terre. Selon un sondage de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) mené en 2021 sur l'accès et le prix des terres agricoles, 59 % de la relève non établie cherche des terres agricoles à vendre, 35 % cherche des terres à vendre ou à louer et 6 % cherche des terres à louer. Force est de constater qu'une forte proportion désire devenir propriétaire même si l'accès à la propriété agricole est devenu un enjeu majeur, notamment en raison de l'augmentation du prix des terres qui constitue un important frein au transfert et au démarrage d'entreprises agricoles. Les régions des Laurentides et de Lanaudière ont subi de fortes variations de la valeur des terres agricoles durant ces dernières années, passant de 8 597 \$ l'hectare en 2010 à 45 220 \$ en 2022, soit une hausse de 426 % et, par le fait même, hissant ces régions au 2^e rang provincial derrière la Montérégie (Financement agricole Canada, 2022).



Fermette des Herbes Chouettes (Brownsburg-Chatham)

D'autres enjeux limitent également l'intérêt de la relève: la surcharge administrative et réglementaire, la pénurie de main-d'œuvre et la faible utilisation des outils de diagnostic territoriaux mis à la disposition des producteurs par les organisations du secteur (UPA, MAPAQ, Réseau agriconseils, etc.). L'ARTERRE, une initiative visant à établir des maillages entre les cédants et la relève, devient fort pertinente dans ce contexte, mais ne peut pas suffire à pallier l'ensemble des problématiques.

Et si c'était moi, campagne de sensibilisation face à la détresse psychologique par Écoute agricole Laurentides



L'ensemble de ces pressions, qu'elles soient financières, administratives ou environnementales, peuvent nuire à la santé psychologique des producteurs agricoles. Il s'agit d'un enjeu de santé publique de plus en plus préoccupant. En 2015, l'Union des producteurs agricoles (UPA) a adopté un plan d'action provincial à cet effet lui permettant de mettre en place un réseau de sentinelles sur l'ensemble du Québec. Avant-gardiste, l'organisme Écoute agricole Laurentides offre depuis 2015 des services de première ligne d'écoute et d'accompagnement aux personnes œuvrant dans la filière bioalimentaire et vivant avec des problématiques psychosociales.



Les entreprises du secteur agricole de la MRC nécessitent plus que jamais un appui sur les plans technique et financier afin de permettre leur diversification et leur développement, en plus d'un soutien à la création de nouvelles entreprises. Bien que la MRC ait mis en place des initiatives comme le Laboratoire agroforestier et réalisé une étude sur le potentiel agricole des friches de son territoire, l'absence d'une plateforme agricole pouvant soutenir le développement des projets de la relève indique que les initiatives existantes devront être poussées plus loin. Il faut cependant noter que plusieurs initiatives communautaires ou privées existent pour le soutien aux producteurs agricoles, mais qu'il y a peu de coordination et de suivi des acteurs du milieu pour les projets d'entrepreneuriat et de relève.

Ce soutien souhaité aux entreprises agricoles devra se réaliser en concordance avec des actions permettant d'augmenter les ventes de produits locaux auprès de la population régionale pour permettre une augmentation du chiffre d'affaires des entreprises et une amélioration de leur rentabilité.

2. Accès aux produits locaux et valorisation du tourisme rural

Certains enjeux entourant le secteur bioalimentaire québécois ont été exacerbés ces dernières années, tels que la fragilité des chaînes d’approvisionnement et le faible pourcentage de produits locaux composant le panier d’épicerie québécois. D’un autre côté, la pandémie de la COVID-19 (2020-2022) a mis de l’avant l’importance d’une agriculture de proximité, respectueuse de l’environnement, réalisée par des gens d’ici, basée sur un savoir-faire local et adaptée à la réalité territoriale et climatique.

Par ailleurs, bien que les superficies agricoles de la MRC d’Argenteuil soient principalement occupées par les productions céréalieres, fourragères et forestières (83 % des superficies), il existe une grande diversité de producteurs et d’agrotransformateurs locaux principalement dans les secteurs de la viande, du maraîchage et de l’acériculture. Selon le MAPAQ, la vente directe est effectuée par 64 entreprises agricoles dans la MRC et se décline de différentes façons:

- Kiosque ou boutique à la ferme (30 entreprises);
- Vente dans les marchés publics (17 entreprises);
- Agrotourisme (10 entreprises);
- Autocueillette (7 entreprises).

Cette offre trouve peu de preneurs sur les marchés locaux. Le manque de promotion auprès des consommateurs locaux et des entreprises telles que les restaurants et les épiceries sont notamment en cause. De leur côté, les producteurs agricoles sont peu au fait des initiatives locales existantes pour développer leur mise en marché. L’absence de marchés publics, la faible offre agrotouristique ainsi que la faible capacité d’abattage et de découpe pour le secteur des viandes ont aussi été identifiées comme des freins au développement de l’agrotourisme au sein de la MRC d’Argenteuil.

Le tourisme gourmand, considéré comme une composante du tourisme rural, peut contribuer à la mise en valeur du terroir d’Argenteuil. Peu d’entreprises (10) offrent actuellement des activités en lien avec l’agrotourisme dans la MRC. Cette offre, peu connue de la population, est difficile à structurer en circuit uniquement dédié à ce type d’activité. La grande distance entre chacune des entreprises ayant ce type d’attrait ne permet pas d’obtenir une masse critique suffisante pour constituer un circuit agrotouristique. Cependant, le territoire de la MRC possède plusieurs autres attraits tels que les paysages naturels et patrimoniaux qui, jumelés à une offre agricole spécifique au terroir d’Argenteuil, pourraient permettre la mise en place d’une réelle offre en tourisme rural.

Pour ce faire, les producteurs doivent chercher à se diversifier et à expérimenter de nouvelles avenues, particulièrement en production animale. La préservation environnementale des lieux et le souci de la communauté envers le respect des paysages sont considérés comme des atouts. Il est donc évident qu'il existe un marché pour une agriculture de créneaux à petite échelle misant sur la qualité des produits et le savoir-faire des producteurs. Il faut réfléchir aux possibilités innovantes de maintenir une occupation dynamique du territoire agricole, en fonction des potentiels propres aux diverses parties du territoire sous-occupé. D'autres activités complémentaires à l'agriculture (ex.: visites guidées à la ferme, tables champêtres, randonnées équestres, etc.) ou liées à certains axes de développement territoriaux pourraient aussi être envisagées.

Une approche collective pour la mutualisation de certains services et infrastructures favoriserait de manière significative le développement et la promotion d'une offre de produits locaux.

3. Mutualisation et infrastructures collectives pour le développement de l'agriculture locale

L'une des principales forces du territoire agricole d'Argenteuil est liée à son positionnement stratégique par rapport aux divers marchés (Montréal, Mont-Tremblant et la région de Gatineau). De plus, il existe une diversification des productions et de la transformation, principalement dans les secteurs de la viande, du maraîchage et de l'acériculture. Cette diversification se retrouve autant au niveau des activités (agrotourisme, transformation), des modes de production (conventionnel, biologique, etc.) et des types de productions (animale, végétale, forestière). Dans la MRC d'Argenteuil, on recense 13 entreprises agricoles en agrotransformation alimentaire. Elles représentent 10 % des entreprises en transformation alimentaire de la région des Laurentides.

Cependant, les coûts pour produire des denrées agricoles de qualité en circuit court et pour diversifier l'offre de produits par la transformation sont de plus en plus élevés. De plus, le territoire de la MRC étant vaste, certains producteurs ont de la difficulté à avoir accès aux fournitures agricoles et dépensent beaucoup de temps et d'argent pour le transport de leur production vers les marchés. Cela complexifie la réalisation de projets structurants en matière d'offre alimentaire locale. Pour maintenir et développer cette offre, il est essentiel de miser sur la mutualisation et sur les infrastructures collectives.

Ce constat est particulièrement vrai pour le secteur des produits carnés. Tel que décrit précédemment, le secteur des productions animales de la MRC est dominé par la production bovine, incluant la production laitière. Le développement de cette filière est d'une grande importance économique pour l'agriculture puisqu'elle représente 55 % des revenus des productions agricoles de la MRC.

Le secteur de la transformation animale comporte plusieurs étapes : l'élevage, l'abattage, le transport, la transformation, la mise en marché et la distribution. La majorité des entreprises du secteur ne peuvent pas effectuer l'ensemble des étapes. Ainsi, elles dépendent grandement des acteurs de l'écosystème pour assurer la pérennité de leurs entreprises.

Dans la MRC d'Argenteuil, on retrouve une seule entreprise de transformation des viandes qui possède un atelier de préparation et qui détient l'ensemble des permis, dont le « C1 » (charcuterie de gros), lui permettant d'accueillir les carcasses d'animaux en provenance d'abattoirs pour développer des produits transformés prêts à la vente, soit à la boutique, au détail, dans les marchés publics ou les épiceries. Aucun abattoir n'est présent sur le territoire de la MRC.

En 2023, 44 % des entreprises agricoles d'élevage d'animaux dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais affirment rencontrer des difficultés d'accès aux services d'un abattoir, particulièrement celles œuvrant dans les productions porcines et de bouvillon d'élevage (Forest et collab., 2023). Les deux principales conséquences de cette difficulté d'accès sont le manque de disponibilité lors des périodes d'abattage (86 %) et les coûts associés aux plus grandes distances parcourues pour le transport des animaux (50 %) (Forest et collab., p.98, 2023).



Ferme Clarke (Harrington)

Force est de constater que l'abattage, la découpe de la viande et les distances séparant les lieux de production des lieux de ventes représentent des enjeux majeurs pour le développement d'une agriculture de proximité offrant des produits locaux de qualité. Des besoins en infrastructures de transformation et de conditionnement, en plus de points de vente collectifs, sont considérés comme étant nécessaires au développement du secteur.

Pour ce faire, une bonne connaissance des besoins du milieu doit être acquise ainsi qu'une meilleure coordination régionale. Les producteurs agricoles manquent d'informations au sujet des initiatives locales existantes pour développer leur mise en marché ou pour envisager la mutualisation de services ou de biens agricoles.

La mise en place d'initiatives favorisant la mutualisation et les infrastructures collectives permettraient notamment d'améliorer l'autonomie alimentaire dans la MRC.

4. Pérennité des initiatives en sécurité alimentaire

La hausse du prix des denrées alimentaires et la faible accessibilité aux produits frais, combinées au contexte économique inflationniste, contribuent directement à l'insécurité alimentaire dans la province, et ce, encore plus pour les populations vulnérables. La population de la MRC d'Argenteuil n'échappe pas à cette réalité et ces effets se font sentir sur les collectivités du territoire. En effet, rappelons que la MRC d'Argenteuil figure parmi les MRC des Laurentides comptant les plus fortes proportions de familles à faible revenu. L'approvisionnement annuel en fruits et légumes frais des banques alimentaires de la région est aussi un défi. Les réseaux de dépannage arrivent difficilement à gérer adéquatement les denrées alimentaires périssables en raison d'un manque d'infrastructures de conditionnement et de transport, le tout exacerbé par la pénurie de main-d'œuvre, sans oublier la quasi-absence de production maraîchère en période hivernale. Cette situation rend difficile la pérennité des initiatives communautaires présentes sur le territoire.

Bien qu'il existe certaines initiatives en sécurité alimentaire sur le territoire de la MRC, telles que le projet d'agriculture communautaire de la MRC et l'offre de récoltes invendues aux organismes par les producteurs agricoles, les besoins en approvisionnement de denrées agricoles fraîches à faible coût sont de plus en plus nombreux. Il serait judicieux d'évaluer la mise en place d'un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) au sein des municipalités du territoire et de créer davantage de synergie entre les acteurs du milieu agricole et les acteurs du milieu communautaire afin de répondre à cet enjeu spécifique.

5. Mise en valeur de l'acériculture et des produits forestiers non ligneux (PFNL)

En 2019, la superficie des érablières avec un minimum de potentiel acéricole sur le territoire était de 11 785 ha, dont 17 % en zone agricole (2 053 ha). Une proportion de 82 % des érablières en zone agricole a un potentiel acéricole élevé ou très élevé. La production annuelle acéricole sur le territoire est de 74 550 entailles exploitées sous contingent, soit 186 375 lb de sirop. Cette production se pratique majoritairement sur les terres privées (87 %) et minoritairement sur des terres publiques. En termes de chiffres d'affaires, ces entailles représentent 894 600 \$ annuellement en retombées économiques. En 2020, selon le MAPAQ, on dénombre neuf entreprises acéricoles sur le territoire de la MRC qui occupent 764 ha du territoire, soit 8,3 % de la superficie acéricole exploitée dans la région des Laurentides. Ces chiffres indiquent clairement qu'il existe un potentiel acéricole non exploité sur le territoire de la MRC.



Viorne trilobée (pimbina), Laboratoire agroforestier de la MRC d'Argenteuil (Brownsburg-Chatham)

L'acériculture n'est pas le seul potentiel non exploité des superficies agroforestières de la MRC d'Argenteuil. Des études récentes menées par la MRC ont démontré que le territoire est propice au développement de la filière PFNL, notamment en raison de son sol favorable à la culture sous couvert des plantes forestières. Ces études ont permis d'identifier des PFNL d'intérêt et avec des potentiels de développement comme le sureau, l'aronia, le camésier, le cerisier et les champignons forestiers (Cultur'Innov, 2019 et Institut des territoires, 2023). En 2020, on retrouve sur le territoire de la MRC six entreprises agricoles en production fruitière et une entreprise en production de bleuets nains (MAPAQ, 2020).

Par ailleurs, certaines friches peuvent être utilisées, avec un encadrement approprié, pour le développement de PFNL ainsi que de cultures énergétiques comme le miscanthus, le panic érigé, le peuplier hybride, le saule, etc. (Pleine Terre, 2019).

Il existe donc des possibilités de développement pour les filières acéricoles et les cultures émergentes qui incluent les cultures de petits fruits et de PFNL (Institut des territoires, 2022). La filière acéricole est bien structurée au Québec avec la présence d'un système de quota. Cependant, il existe un enjeu de valeur ajoutée par la transformation des produits de l'érable, car il y a une faible présence d'entreprises acéricoles effectuant de la transformation dans la MRC.

Pour mettre en valeur tout le potentiel des cultures émergentes, des PFNL et des érablières en fonction des conditions locales pédologiques et climatiques, la mise en place d'une filière régionale structurée autour d'acteurs du milieu semble essentielle. Le maintien et la bonification des activités du laboratoire agroforestier d'Argenteuil, qui ont pour objectif d'expérimenter et de documenter la production de PFNL peu connus et d'en faire des projets exportables chez les agriculteurs de la région, permettraient d'accélérer la mise en place de ces créneaux.

6. Valorisation des paysages agricoles et du patrimoine bâti

Avec ses paysages contrastés et ses milieux naturels d'exception, le territoire de la MRC d'Argenteuil est une richesse en soi. Il détient un pouvoir d'attractivité qui, jumelé à une offre agrotouristique et culturelle structurée, pourrait grandement bénéficier aux entreprises agricoles de la région.

La zone agricole recèle un milieu riche en biodiversité, comme en font foi les réseaux écologiques identifiés par la MRC d'Argenteuil dans son schéma d'aménagement et de développement. Ces réseaux occupent 24 % de la superficie de la zone agricole et regroupent notamment des boisés et des milieux humides présents surtout le long de la rivière des Outaouais et dans le secteur ouest de la zone agricole de la MRC. Ils font évidemment partie des éléments à mettre en valeur. Les outils de protection des milieux naturels et des paysages d'intérêt, tels que les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) gagneraient aussi à être davantage mis à contribution.

Les intervenants du milieu constatent qu'il y a actuellement peu de valorisation des paysages agricoles et une certaine détérioration du patrimoine agricole bâti. Une revalorisation permettrait le maintien des paysages agricoles menacés par la montée en friches dans plusieurs rangs. Toutefois, la remise en culture de ces friches est contrainte par les dispositions de la réglementation provinciale (Règlement sur les exploitations agricoles) qui s'appliquent à une grande partie du territoire agricole de la MRC. Cette richesse paysagère et patrimoniale permet d'envisager une mise en valeur intéressante, s'appuyant sur des projets concrets.

Le gouvernement du Québec a modifié le 1^{er} avril 2021 la *Loi sur le patrimoine culturel* dans le but de mieux protéger, de faire connaître et de valoriser le patrimoine culturel québécois, ce qui a engendré plusieurs nouveautés pour le milieu municipal. Ainsi, la MRC a réalisé un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui présentent une valeur patrimoniale, incluant les bâtiments agricoles. L'inclusion du patrimoine bâti agricole au sein de l'inventaire vise à souligner la place incontournable qu'il occupe sur le territoire de la MRC et le rôle majeur qu'il a joué dans le développement de la région. Cela permettra également de l'assujettir aux règlements de démolition, d'occupation et d'entretien et aidera ainsi à sa préservation et sa conservation pour les générations futures. Cet inventaire devrait favoriser non seulement la préservation du patrimoine bâti agricole, mais aussi sa mise en valeur à travers les circuits de tourisme rural à être développés.



Vallée de Harrington

Crédit photo: Laurence Bélanger

En 2022, la MRC adhère à la Politique touristique des Basses-Laurentides qui place en évidence la ruralité aux portes de la métropole. On décrit le territoire comme une région à découvrir « avec ses paysages majestueux qui, d'un seul coup, deviennent agricoles » en plus de reconnaître « son agrotourisme, riche et diversifié, offrant variété et qualité des produits du terroir ». En plus de révéler une identité territoriale propre, cette politique devra s'intégrer aussi bien dans l'aménagement du territoire que dans le développement agricole.



7. Adaptation de l'agriculture aux changements climatiques

Durant la dernière décennie, les efforts en matière d'agroenvironnement ont surtout porté sur l'amélioration des pratiques agricoles au champ, particulièrement par le travail réduit ou minimal du sol et le semis direct. Globalement, le MAPAQ, par son programme PRIME VERT, a permis de réaliser divers projets agroenvironnementaux soutenus par une aide financière de plus de 286 000 \$, et ce, auprès de 53 entreprises participantes dans la MRC (MAPAQ, 2020). Ces efforts ont permis de faire évoluer les entreprises vers des modèles de production plus respectueux de l'environnement.

Toutefois, certaines inquiétudes ont été soulevées en lien avec les nouvelles réglementations sur les milieux humides et hydriques. Bien qu'il existe de plus en plus de programmes afin d'aider les entreprises agricoles dans leurs démarches agroenvironnementales, elles détiennent peu d'information sur ces programmes et peu de soutien pour la pérennité des projets agroenvironnementaux mis en place.

La préservation de ces milieux représente un enjeu d'importance considérant que dans la zone agricole de la MRC, on retrouve 5 145 ha en milieux humides et hydriques, équivalant à 12 % de la zone agricole. Ces milieux rendent des services écologiques à la collectivité ainsi que des gains économiques potentiels pour les producteurs agricoles. Afin de mieux circonscrire ce concept, le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC prévoit notamment de « mettre en place des projets pilotes avec les producteurs agricoles pour implanter des milieux humides et hydriques d'utilisation durable et d'en faire le suivi de la performance ».

L'importance de la préservation des milieux humides et hydriques prend tout son sens avec l'enjeu des changements climatiques. Selon Agriclimat, les impacts potentiels sur les activités agricoles pratiquées dans les régions des Laurentides et de l'Outaouais (CDAQ, 2018) sont multiples: risques d'érosion des sols lors des épisodes de pluie intense, déficit hydrique estival plus important, accentuation des défis liés à la gestion de l'eau au champ, risque de stress thermique plus fréquent pour les animaux et risque d'augmentation de ravageurs dans les forêts et les champs.

Cette étude régionale est corroborée par une étude réalisée par WSP en 2023 sur le territoire de la MRC. L'étude révèle que la MRC d'Argenteuil est « extrêmement vulnérable » aux impacts liés au secteur agricole, puisque l'économie de ce secteur en est fortement dépendante. Parmi les impacts les plus importants, on retrouve la perte de superficie cultivable, l'augmentation des dommages aux cultures par les ravageurs et le lessivage des terres agricoles.

Force est de constater que l'adaptation aux changements climatiques par l'adoption de nouvelles pratiques culturales et de nouveaux modes de production préoccupe de plus en plus les entreprises agricoles de la MRC. Pour ce faire, des appuis financiers et techniques seront nécessaires, car le territoire agricole de la MRC et les entreprises qui l'occupent sont essentiels aux démarches globales d'adaptation aux changements climatiques.

PILIERS ET ORIENTATIONS

Le diagnostic territorial et le travail de coconstruction mené avec nos partenaires locaux et régionaux ont fait émerger de grands piliers, qui se déclinent ensuite en orientations et en objectifs.

Découvrez les principes qui guideront les actions des acteurs de la filière bioalimentaire au cours des prochaines années.

04

PILERS ET ORIENTATIONS

Le diagnostic territorial et le processus de cocréation ont fait émerger trois grands piliers: proximité, diversification et environnement. Ces piliers regroupent les éléments clés ayant fait l'objet de consensus et de validations par les participants lors des activités de concertation. La superposition de ces piliers fait ressortir des concepts communs.

Pour chaque pilier, des orientations sont définies et représentent les grands alignements de la stratégie de mise en oeuvre du PDZA. Ces orientations et les objectifs qui en découlent permettront de guider les actions des acteurs de la filière bioalimentaire au cours de la prochaine décennie.



Proximité



Diversification



Environnement



Ferrmette du Pape (Grenville-sur-la-Rouge)

Pilier Proximité



« L'agriculture de la MRC d'Argenteuil est basée sur une relation de proximité entre les producteurs agricoles de son territoire et la population locale, ce qui permet l'accès à une alimentation de qualité, disponible à l'année et produite en respect de l'environnement et des milieux naturels. Les réseaux d'agriculteurs et le secteur communautaire sont tissés serrés et constituent une force permettant à l'agriculture locale d'être au cœur du développement social et économique de la région. De plus, la mise en marché des produits agricoles locaux s'effectue principalement en circuit court. »

Orientation

Placer l'agriculture au cœur de l'alimentation locale, de la communauté et du développement économique

Objectifs

- Favoriser la vente directe par les modes de mise en marché de proximité et le tourisme gourmand;
- Valoriser les produits, la transformation et les savoir-faire locaux;
- S'engager vers une sécurité alimentaire durable et améliorer l'accès, la disponibilité et la qualité des produits alimentaires locaux.

Pilier Diversification



« Les entreprises agricoles de la MRC d'Argenteuil produisent une grande diversité de denrées alimentaires à l'aide de différents modes de production. Les filières de l'acériculture, des PFNL et des petits fruits, développées au cours des années, permettent de redynamiser plusieurs secteurs de la MRC. Ce dynamisme, combiné à l'appui de la grande communauté agricole et aux équipements collectifs mis en place, attire de plus en plus de nouveaux entrepreneurs qui contribuent à maintenir l'agriculture locale vivante. »

Orientation

Soutenir le développement des entreprises agricoles de la relève

Objectifs

- Pérenniser les réseaux d'acteurs, les initiatives collectives et les services offerts;
- Favoriser la diversification des productions et des modèles d'affaires, notamment dans les créneaux de l'acériculture et des PFNL.

Pilier Environnement

« La biodiversité et les milieux naturels présents sur le territoire de la MRC d'Argenteuil procurent des services écologiques essentiels à la population et particulièrement aux entreprises agricoles. Conscientes de leur importance, les entreprises du secteur bioalimentaire ont acquis des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ce qui leur permet de développer des compétences pour faire face aux impacts des changements climatiques. Par ailleurs, les agriculteurs façonnent les paysages identitaires d'Argenteuil depuis des générations et ils ont à cœur la préservation du patrimoine bâti agricole. Ces hommes et femmes accueillants et fiers aiment partager leurs savoir-faire et faire découvrir de nouvelles expériences, tant aux citoyens qu'aux touristes gourmands. »

Orientation

Favoriser une agriculture respectueuse de son environnement et des paysages, dans un territoire résilient aux changements climatiques

Objectifs

- Préserver et valoriser la biodiversité, les paysages et le patrimoine agricole;
- Favoriser les pratiques culturelles adaptées aux changements climatiques.



Ferme Clarke (Harrington)

PROJETS PORTEURS

Les activités de concertation et d'analyse liées à la démarche de révision du PDZA ont fait ressortir plusieurs pistes d'action à mettre en œuvre pour tenir compte des enjeux prioritaires et de l'atteinte des objectifs identifiés. Cet exercice a permis de coconstruire huit projets porteurs qui forment le cœur du nouveau PDZA de la MRC d'Argenteuil.



05

Un projet porteur est un projet d'envergure qui regroupe des actions collectives autour de thématiques et de problématiques communes. Dans le cadre de la démarche de la MRC d'Argenteuil, cette approche a été privilégiée à celle plus traditionnelle du plan d'action, car elle favorise le travail en communauté de pratique et facilite les échanges entre les parties prenantes ainsi que l'engagement de celles-ci dans le processus.

Pour chaque projet porteur, l'accent est mis sur la thématique. Les moyens d'action peuvent évoluer selon les occasions et les défis rencontrés au cours de la mise en œuvre, ce qui rend le processus plus agile. En restant attentifs à l'évolution des réalités vécues sur le terrain, les efforts sont optimisés et dirigés vers l'atteinte des objectifs.

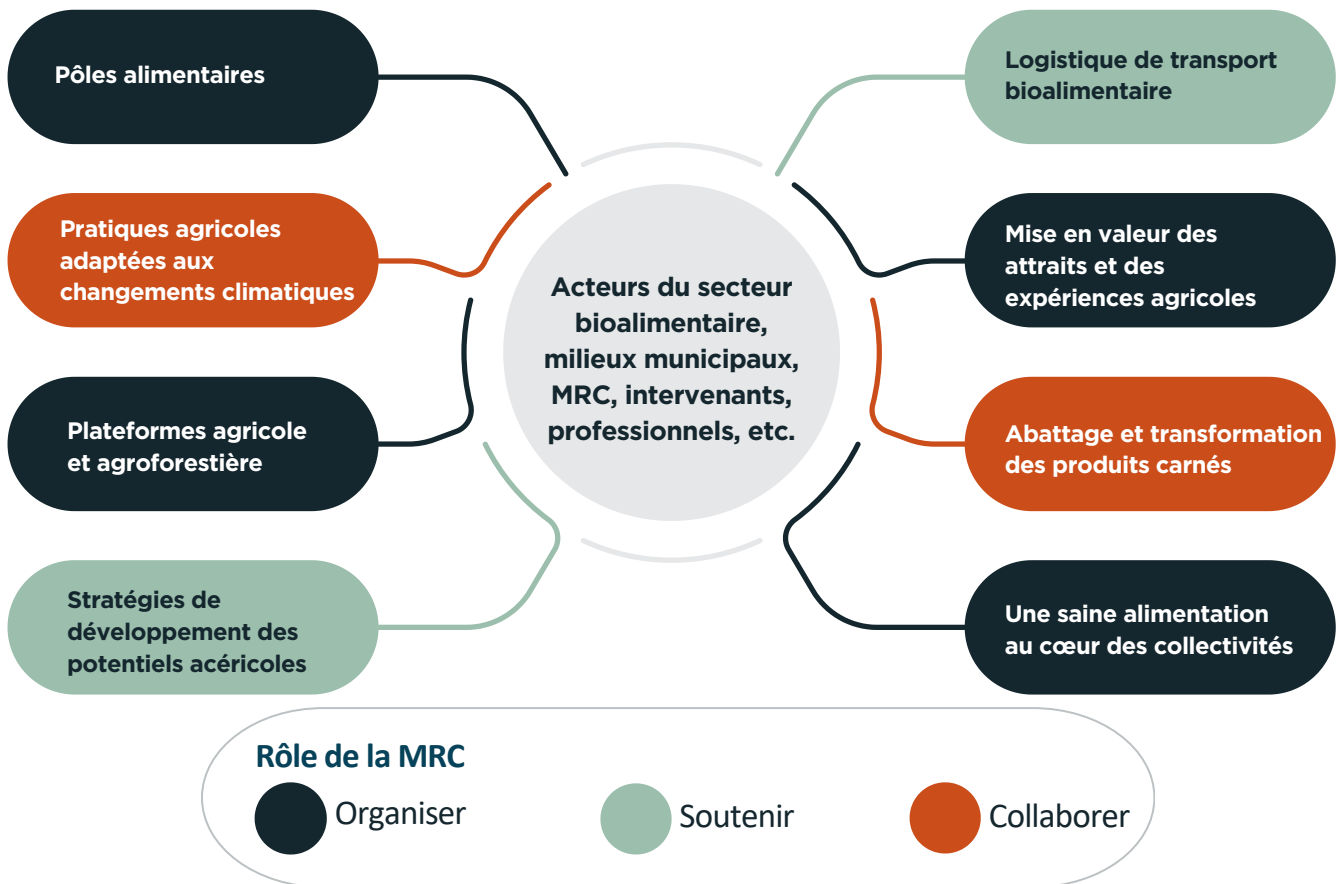
Pour passer des pistes de solution identifiées à des projets porteurs, une réflexion autour des questions suivantes a été réalisée:

- **Quels sont les prérogatives et moyens d'action de la MRC, à titre de gouvernement de proximité?**
- **Quel devrait être son degré d'implication dans les projets bioalimentaires locaux?**
- **Qu'est-ce qui relève du palier local, régional et provincial?**

La MRC entend agir comme catalyseur dans la mise en œuvre du présent PDZA. Son degré d'implication variera dans la réalisation des projets porteurs; la MRC aura pour rôle d'organiser, de soutenir ou de collaborer. De concert avec les acteurs de la filière bioalimentaire, les ressources de la MRC seront concentrées sur les projets en lien direct avec ses compétences et son pouvoir d'action, tels que la planification territoriale, la réglementation, la collaboration régionale et le développement économique. Par ailleurs, certains enjeux soulevés lors des consultations ne sont pas traités dans les projets porteurs, car ils relèvent d'une autorité provinciale.



Schématisation des projets porteurs



Le travail de mise en œuvre des quatre projets porteurs organisés par la MRC s’effectuera par le biais de sous-comités formés de partenaires clés ayant un intérêt ou une expertise spécifique avec le projet. Cette façon de faire permettra une constance d’interaction entre la MRC et les partenaires du milieu. En ce qui concerne les quatre autres projets en mode « soutien » et « collaboration », la MRC participera activement aux activités liées à leur mise en œuvre, en s’assurant que les partenaires du milieu agricole apportent une contribution significative à la réalisation du projet. Le suivi global de la mise en œuvre du PDZA sera effectué par le Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC.

La ressource en développement agroalimentaire de la MRC aura pour rôle de coordonner la mise en œuvre des projets porteurs et d’en assurer le suivi. Elle animera la communauté d’acteurs et fera le lien entre les différents comités de travail. La ressource s’assurera également de l’état d’avancement de chacun des projets du plan d’action, en apportant l’appui logistique de l’équipe de la MRC, au bénéfice de la mise en œuvre du PDZA.

Les huit projets porteurs

Les huit projets porteurs seront évolutifs et vivants, c'est-à-dire que la structure mise en place permettra de s'ajuster aux opportunités qui se présenteront tout au long de la mise en œuvre. Les agriculteurs seront donc directement engagés et mobilisés dans la réussite de la mise en œuvre du PDZA. Dans les pages qui suivent, les projets porteurs sont présentés en tenant compte du travail de cocréation réalisé par les acteurs de la filière bioalimentaire présents lors du Forum 3. Ils ont notamment identifié trois projets « Coup de cœur ». Pour chaque projet, les partenaires potentiels pourront évoluer en fonction des besoins. Par ailleurs, l'aspect du financement n'est pas abordé, car il sera modulé selon les sources de financement disponibles.



Marché Lost River (Harrington)



Ferme Jetté (Saint-André-d'Argenteuil)



Ferme Frédéric Chollet (Saint-André-d'Argenteuil)

1. Pôles alimentaires



Fermette du Pape (Grenville-sur-la-Rouge)
Crédit photo: Ville de Brownsburg-Chatham

PROJET

Mise en place de pôles alimentaires pour collectiviser et mutualiser certains besoins des entreprises agroalimentaires de la MRC



« Coup de cœur »
des participants
lors du Forum 3

CONTEXTE

La MRC d'Argenteuil ne compte pas de marchés publics pour la vente des produits locaux. Les producteurs souhaitent disposer d'un lieu stratégique, par exemple dans la ville-centre, qui permettrait l'échange et l'intermédiation entre toutes les parties prenantes du secteur bioalimentaire de la MRC et plus particulièrement avec les citoyens/consommateurs. Pour ce faire, les entreprises du secteur souhaitent regrouper en un seul lieu des activités logistiques liées à l'approvisionnement, l'entreposage, la transformation, la distribution et la mise en marché de leurs produits (« hub alimentaire »).

Implication MRC:
ORGANISER

PARTENAIRES

Entreprises agricoles,
municipalités, CPÉRL,
FUPAOL, Syndicat
local UPA d'Argenteuil,
MAPAQ

OBJECTIFS

- Permettre aux entreprises agricoles d'effectuer une mise en marché directe de leurs produits;
- Faciliter l'accès aux produits et aliments frais issus des savoir-faire locaux pour la population de la MRC;
- Favoriser l'intégration des entreprises agricoles dans les circuits de distribution de proximité, tout en stimulant la demande localement.

MOYENS D'ACTION

- Rendre disponibles des infrastructures et des équipements collectifs pour l'entreposage, le conditionnement, la transformation, l'emballage et la mise en marché des produits locaux;
- Créer un marché public permanent;
- Créer un lieu de transit pour les denrées et fournitures agricoles importées et exportées de la MRC;
- Mettre en place un lieu favorisant l'échange et les liens informels pour les parties prenantes du territoire et les citoyens;
- Création d'espaces pour des cuisines collectives en lien avec le secteur communautaire.

2. Pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques



Le jardin de Lachute (Lachute)

PROJET

Appuyer la mise en place d'actions innovantes développées par la collectivité pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques des entreprises agricoles du territoire



*« Coup de cœur »
des participants
lors du Forum 3*

CONTEXTE

À la suite des impacts qu'occasionnent les changements climatiques comme la sécheresse, les forts vents et les pluies diluviennes, de plus en plus de producteurs souhaitent adapter leurs méthodes et mettre en place de bonnes pratiques agroenvironnementales dans leurs champs.

Implication MRC: COLLABORER

PARTENAIRES

Entreprises agricoles, municipalités, FUPAOL, Syndicat local UPA d'Argenteuil, MAPAQ, MELCCFP, MRNF, OBV, ALUS, Coopérative Terra-Bois

OBJECTIFS

- Encourager la mise en place de pratiques culturelles innovantes et durables en lien avec une stratégie d'adaptation aux changements climatiques;
- Augmenter le nombre d'entreprises agricoles qui développent des pratiques culturelles agroenvironnementales;
- Rendre le territoire de la MRC résilient aux changements climatiques.



MOYENS D'ACTION

- Soutenir techniquement et financièrement les entreprises agricoles qui mettent en place des pratiques culturelles agroenvironnementales sur leurs fermes et qui souhaitent s'adapter aux changements climatiques;
- Aménager, améliorer et maintenir les services écosystémiques des terres agricoles, tels que la restauration de milieux humides, l'implantation de zones tampons riveraines, la plantation de haies brise-vent, le reboisement et le rétablissement des prairies;
- Mettre en place des actions collectives pour atténuer l'impact des changements climatiques (séquestration du carbone, mesure de mitigation de l'érosion et des inondations, etc.).

3. Plateformes agricole et agroforestière



Fermette des Herbes Chouettes (Brownsburg-Chatham)

PROJET

Pérenniser et faire évoluer les activités tenues sur les terres agricoles de la MRC d'Argenteuil vers une Plateforme d'accueil pour les projets de démarrage (incubateur)



« Coup de cœur »
des participants
lors du Forum 3

CONTEXTE

Les services de L'ARTERRE offerts par la MRC depuis 2013 ont permis de constater que l'accès à la terre demeure l'un des principaux défis pour les aspirants-agriculteurs qui désirent démarrer leur projet agricole ou agroforestier.

La région des Laurentides dont fait partie la MRC d'Argenteuil possède un grand potentiel de développement des filières des petits fruits et des PFNL (ex.: mycologie, plantes forestières et médicinales). Ces potentiels actuellement sous-développés gagneraient à être valorisés et à être mieux connus des entreprises agricoles.

Implication MRC: ORGANISER

PARTENAIRES

Municipalités, FUPAOL,
Syndicat local UPA
d'Argenteuil, MAPAQ,
MESS, MAMH,
partenaires privés,
universités, Coopérative
Terra-Bois

OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence de nouveaux projets agricoles et agroforestiers;
- Maintenir le rôle d'accélérateur et de développement des entreprises agricoles et agroforestières;
- Favoriser l'occupation dynamique du territoire de la MRC.

MOYENS D'ACTION

- Permettre l'accessibilité à des parcelles de terres cultivables sur les terres agricoles de la MRC à Brownsburg-Chatham et favoriser une utilisation optimale d'infrastructures et d'équipements mis en commun sur place;
- Poursuivre les services de la MRC, dont ceux de L'ARTERRE et du soutien au développement économique, afin de favoriser la location, le partenariat, le démarrage et le mentorat auprès de la relève qualifiée;
- Développer une vitrine présentant les PFNL d'intérêt;
- Regrouper sur un même lieu la production de PFNL pour effectuer des tests de rentabilité, développer des circuits de mise en marché et étudier les possibilités de développer un projet permettant le conditionnement des récoltes.

4. Mise en valeur des attraits et des expériences agricoles



Fermette du Pape (Grenville-sur-la-Rouge)

PROJET

Créer un parcours touristique gourmand et culturel qui inclut de multiples attraits et dimensions. Ce parcours mettra notamment en valeur les boutiques à la ferme, le mycotourisme, les restaurants valorisant les produits locaux, les paysages agricoles exceptionnels et le patrimoine bâti.

CONTEXTE

Bien que la MRC d'Argenteuil possède de nombreux attraits touristiques et agrotouristiques, les richesses du territoire associées aux expériences agricoles exceptionnelles sont peu valorisées. De plus, le territoire de la MRC possède un riche patrimoine agricole bâti qui est actuellement fragilisé.

OBJECTIFS

- Reconnaître les paysages, les savoir-faire et le patrimoine bâti agricole comme des éléments distinctifs d'Argenteuil contribuant fortement au bien-être collectif, tout en favorisant l'activité économique agricole;
- Augmenter l'achalandage et les ventes dans les kiosques et boutiques à la ferme.

Implication MRC: ORGANISER

PARTENAIRES

Entreprises agricoles du secteur, municipalités, FUPAOL, Syndicat local UPA d'Argenteuil, MAPAQ, Tourisme Basses-Laurentides, Tourisme Laurentides, Film Laurentides

MOYENS D'ACTION

- Répertorier les différents attraits du territoire;
- Créer de nouveaux parcours;
- Mettre en place des stratégies de valorisation des éléments distinctifs du territoire et des entreprises de la MRC;
- Faire la promotion de l'image de marque territoriale INSPIRER. RESPIRER. ARGENTEUIL et celle plus spécifique de « Laurentides j'en mange » auprès des entreprises agricoles, touristiques et du secteur de la restauration de la MRC.

5. Une saine alimentation au cœur des collectivités



Terres agricoles de la MRC d'Argenteuil (Brownsburg-Chatham)

PROJET

Mettre en place des systèmes alimentaires de proximité

CONTEXTE

Depuis l'été 2015, la MRC d'Argenteuil produit et récolte sur ses terres agricoles des denrées de qualité afin de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire pour près de 2 000 citoyens dans le besoin. Le projet d'agriculture communautaire est ainsi devenu un espace de vie foisonnant où apprentissages et expériences se côtoient afin de développer connaissances et aptitudes, tant sur le plan du savoir-faire que du savoir-être.

En parallèle, le volet du programme du MAPAQ visant la réalisation des Plans de développement des communautés nourricières (PDCN) semble tarder à s'implanter dans les municipalités de la MRC.

OBJECTIFS

- Contribuer à la création de milieux de vie de qualité, en améliorant l'accès aux aliments frais et sains pour tous

MOYENS D'ACTION

- Maintenir la production de denrées fraîches issues du projet agricole de la MRC;
- Mutualiser au sein de la MRC le déploiement du programme PDCN du MAPAQ.

Implication MRC:
ORGANISER

PARTENAIRES

Municipalités, FUPAOL,
Syndicat local UPA
d'Argenteuil, MAPAQ,
MESS, CISSS



6. Abattage et transformation des produits carnés



Élevage bovin (Grenville-sur-la-Rouge)

PROJET

Permettre aux entreprises agricoles du secteur d'accéder à des infrastructures et des équipements pour faciliter l'abattage et la transformation de leurs animaux, tout en leur permettant d'assurer la viabilité de leur entreprise.

CONTEXTE

Pour commercialiser leurs viandes et produits transformés, les entreprises en production animale doivent obligatoirement faire abattre leurs animaux dans un abattoir provincial (de type A) ou fédéral qui, idéalement, offre les services de découpes (permis charcuteries de gros (C1) et vente au détail). Présentement, la région des Laurentides ne possède aucun de ces types d'abattoirs. Cette situation rend la commercialisation difficile pour les entreprises : la distance entre l'entreprise et l'abattoir occasionne un stress pour les animaux et une augmentation des coûts, spécialement avec la hausse récente du prix du carburant.

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès aux infrastructures d'abattage pour les entreprises agricoles qui effectuent de la mise en marché directe à partir de leur élevage;
- Maintenir et bonifier l'offre de produits carnés de qualité aux consommateurs;
- Favoriser des possibilités de diversification des revenus pour les entreprises agricoles.

MOYENS D'ACTION

- Appuyer les démarches en cours pour la mise en place d'un petit abattoir de proximité, afin d'augmenter la capacité d'abattage multiespèces sur le territoire;
- Appuyer une démarche collective de mise en place d'une salle de découpe, d'une salle de vieillissement et d'une cuisine C1.

Implication MRC: COLLABORER

PARTENAIRES

Entreprises agricoles et de la transformation du secteur, municipalités, FUPAOL, Syndicat local UPA d'Argenteuil, MAPAQ, Association des producteurs bovins du Québec, Fonds d'Emprunt des Laurentides, FAC, FADQ



Ferme Guayclair (Brownsburg-Chatham)

7. Stratégies de développement des potentiels acéricoles



Les Sucreries d'Argenteuil (Saint-André-d'Argenteuil)

PROJET

Mettre en place des projets structurants pour les propriétaires de lots acéricoles

CONTEXTE

Le territoire forestier de la MRC possède un fort potentiel de développement de la filière acéricole qui est actuellement sous-développée. Des études de caractérisation des peuplements forestiers ont permis d'identifier les potentiels d'entailles sur le territoire. Par ailleurs, les érablières font partie des paysages agricoles exceptionnels identifiés dans la MRC.

OBJECTIFS

- Dynamiser les potentiels acéricoles sous-exploités dans la MRC d'Argenteuil;
- Valoriser la filière acéricole à petite échelle;
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets de transformation de produits acéricoles.

MOYENS D'ACTION

- Poursuivre les services de L'ARTERRE afin de favoriser la location, le partenariat, le démarrage, le mentorat et le transfert de lots acéricoles et d'érablières;
- Inclure les entreprises acéricoles dans le parcours gourmand (projet no. 4);
- Valider les besoins collectifs pour la transformation des produits de l'érable en lien avec le pôle alimentaire (projet porteur no. 1).

**Implication MRC:
SOUTENIR**

PARTENAIRES

Entreprises acéricoles et propriétaires d'érablières, municipalités, FUPAOL, Syndicat local UPA d'Argenteuil, MAPAQ, Coopérative Terra-Bois, MELCCFP, syndicats spécialisés



8. Logistique de transport bioalimentaire



Marché Lost River (Harrington)

PROJET

Mettre en place des structures optimisant le transport de denrées et de fournitures agricoles à l'aide de partenariats régionaux

CONTEXTE

Le territoire de la MRC est vaste et certains secteurs sont éloignés des principaux axes routiers. Cette situation entraîne des défis de transport pour certaines entreprises agricoles, que ce soit pour acheminer leurs produits de la ferme jusqu'aux points de vente, effectuer des achats de fournitures ou attirer et retenir la main-d'œuvre. Ces facteurs impliquent du temps et des coûts.

OBJECTIFS

- Favoriser l'accessibilité des denrées alimentaires sur l'ensemble du territoire de la MRC;
- Faciliter l'approvisionnement en fournitures agricoles aux producteurs du territoire.

MOYENS D'ACTION

- Définir les besoins auprès des entreprises agricoles et de transformation impliquées dans le transport de denrées, les fournitures et les matériels agricoles;
- Mobiliser les entreprises de la MRC d'Argenteuil aux initiatives de distribution bioalimentaire optimisée dans les Laurentides.

Implication MRC: SOUTENIR

PARTENAIRES

Entreprises agricoles de la MRC, de la région des Laurentides et des régions avoisinantes, entreprises œuvrant dans le transport des denrées et fournitures pour la filière bioalimentaire, FUPAOL, Syndicat local UPA d'Argenteuil, MAPAQ



Ferme Jetté (Saint-André-d'Argenteuil)

CONCLUSION



La révision du PDZA de la MRC d'Argenteuil représente une étape déterminante dans la quête d'un avenir agricole durable et florissant. Ce document, élaboré grâce à une collaboration étroite avec les acteurs régionaux, incarne un engagement profond à répondre aux nombreux défis actuels tout en mettant en valeur les caractéristiques uniques du territoire.

Le processus de révision a été marqué par une approche participative et une méthodologie innovante. Les contributions apportées lors des forums et des ateliers ont permis d'établir des actions concrètes adaptées aux besoins de la communauté. Ce PDZA offre une feuille de route claire pour guider les initiatives futures et soutenir le développement du secteur bioalimentaire dans la région.

La MRC d'Argenteuil reste pleinement investie dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce plan et continuera de collaborer avec tous les partenaires pour atteindre les objectifs fixés. Les orientations présentées dans ce document visent à favoriser une agriculture diversifiée et durable, tout en contribuant au rayonnement de la région.

Un remerciement chaleureux est adressé à toutes les personnes participantes pour leur soutien et leur engagement.

Il est maintenant le temps de passer à l'action au bénéfice de l'ensemble de la communauté!

ANNEXES

A - Portrait

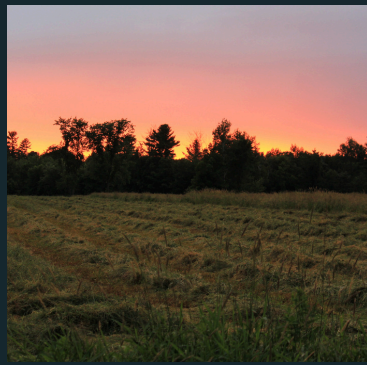
B - Lexique

C - Références



Balayez le
code QR
ci-haut afin de
consulter les
annexes

06



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

de la MRC d'Argenteuil



Imprimé sur papier Enviro100